

# Le Ressources Infos-Doc

La lettre bimensuelle du Pôle Ressources  
de Paris  
N° 380 -15 juillet 2019



## Le centre de ressources documentaires (Paris)

9 Cour des Petites Ecuries- 75010 Paris

est ouvert :

Lundi de 9H30 à 17H00

Mardi de 14H00 à 17H00

Mercredi de 9H30 à 17H30

Jeudi de 9H30 à 16 H

Fermé le vendredi.

Tél : 01.53.34.34.13 ( deuxième étage )

**Attention** : Le mardi de 9H30 à 13 H à la MDLF  
au 47 rue Archereau 75019 Paris

**Contact** : Agnès HERVE-CAHU

[Documentation75@olgaspitzer.asso.fr](mailto:Documentation75@olgaspitzer.asso.fr)

## Le CIO (Paris)

9 Cour des Petites Ecuries- 75010 Paris

est ouvert :

le lundi de 9H30 à 17H30

le mardi de 9H30 à 12H30

le mercredi de 9H30 à 18H00

Tél : 01.48.01.87.75 (3<sup>ème</sup> étage)

**Contact** : Fanny LEFRANCOIS

[orientation@olgaspitzer.asso.fr](mailto:orientation@olgaspitzer.asso.fr)

## Au sommaire

### L'Actualité (en page 2 )

- Discours d'Adrien Taquet à Marseille, lors des Assises nationales de la protection de l'enfance

### Les études (en page 3)

- Protection de l'enfance. Recherche -action sur le territoire d'Orly  
- Rapport d'information de l'Assemblée Nationale sur l'aide sociale à l'enfance

### Au Fil des revues (en page 4)

- La participation de l'enfant dans le processus de médiation familiale  
- Syndrome d'Aliénation parentale. Forme sous estimée de maltraitance psychologique des enfants lors de séparation conflictuelle des parents .  
- Phénomène migratoires et enfance  
- Le fil rouge. Outil de recueil et de transmission d'informations pour des jeunes bénéficiant d'une mesure d'aide ou de protection  
- Les travailleurs sociaux de la protection de l'enfance tirent le signal d'alarme

### L'agenda (en page 2)

- La protection de l'enfance : ce qu'on en dit, ce qu'on en fait

### En direct du territoire parisien (en page 4)

Pour s'abonner à la lettre BIMENSUELLE : [documentation75@olgaspitzer.asso.fr](mailto:documentation75@olgaspitzer.asso.fr)

## Actualités...

**Assises nationales de la protection de l'enfance à Marseille.** Discours de Monsieur Adrien Taquet Secrétaire d'État auprès de la ministre des Solidarités et de la Santé aux Assises nationales de la protection de l'enfance. Publié le vendredi 5 juillet 2019.

### Présentation :

« S'articulant autour de trois piliers, le Pacte pour l'enfance sera annoncé à l'automne. Pour le pilier concernant l'aide sociale à l'enfance, il s'appuiera notamment sur la concertation organisée au printemps avec l'ensemble des parties prenantes, dont les rapports ont été remis au Secrétaire d'Etat la semaine dernière. Ils ont d'ores et déjà permis d'identifier des mesures parmi lesquelles :

**Co-saisine de deux juges pour les décisions complexes liées à la protection de l'enfance**

**Création d'indicateurs permettant de prendre en compte la parole des enfants dans l'évaluation de la qualité des procédures et des prises en charge liées à la protection de l'enfance**

La voix des enfants doit être mieux prise en compte, y compris pour améliorer les procédures dont ils font l'objet. Le point de vue de l'enfant doit être le point de départ pour améliorer l'aide sociale à l'enfance du 21<sup>ème</sup> siècle.

**Généralisation du programme « devoirs faits » et du soutien scolaire numérique pour les enfants protégés**

Une attention particulière sera portée dans le Pacte à venir pour que le programme « devoirs faits » bénéficient aux enfants protégés comme aux autres. Le dispositif de soutien scolaire numérique fonctionne déjà pour les enfants hospitalisés et permettra de soutenir les enfants de l'aide sociale à l'enfance face au décrochage scolaire et aux difficultés à l'école.

**Création d'un album de vie qui réunira les souvenirs et photos de chaque enfant protégé**

Trop d'enfants de l'aide sociale à l'enfance perdent la mémoire de leur enfance faute de traces, de photos ou de souvenirs. La création d'un album de vie leur permettra d'en conserver pour le reste de leur vie et contribuera à ce que les enfants protégés se considèrent tels qu'ils sont : des enfants comme les autres.

Le Pacte pour l'enfance est composé de 3 piliers :

- Accompagnement à la parentalité autour des 1000 premiers jours de la vie de l'enfant
- La lutte contre les violences faites aux enfants
- La réforme de l'enfance protégée »

Voir en ligne : <https://solidarites-sante.gouv.fr/a...>

Et : <https://solidarites-sante.gouv.fr/actualites/presse/communiques-de-presse/article/aux-assises-nationales-de-la-protection-de-l-enfance-adrien-taquet-secretaire-d>

## Agenda...

**La protection de l'enfance : ce qu'on en dit, ce qu'on en fait**

**Mardi 17 septembre 2019 à Paris**

Événement organisé par la [Cnape](#).

La première matinale.

Ce temps de réflexion collective doit donner à voir une autre image de la protection de l'enfance.

Parce que la protection de l'enfance n'est pas que ce que l'on voit dans les médias, à grands coups de communication et de faits divers, la CNAPE souhaite donner la parole à ceux qui interviennent quotidiennement aux côtés des enfants et des jeunes pour les accompagner et leur offrir un avenir meilleur.

Acteurs de terrain, élus, représentants de l'État, médecins, magistrats, etc, débattront de la réalité de la protection de l'enfance autour de différentes séquences afin de questionner les pratiques et valoriser les expériences. Des témoignages d'anciens jeunes accompagnés viendront ponctuer ce « contre-plateau télévisé ».

**Lieu** : de 09 à 12 h FIAP Jean Monnet 30 Rue Cabanis 75014 Paris

Tél. : 01 45 83 50 60

**Pour en savoir plus** : <https://www.eventbrite.fr/e/billets-la-protection-de-lenfance-ce-quon-en-dit-ce-quon-en-fait-59112858150>

**Jeudi 3 Octobre  
2019  
de 9h30 à 16h30**

**Journée des interventions collectives : le travail social en mouvement**

Venez partager vos expériences et rencontrer d'autres professionnels.

→ **Affiche ICI**

→ **Lieu** : Mairie du 10<sup>e</sup> - 72, rue du Faubourg Saint Martin 75010 Paris

## Les études ...

### Protection de l'enfance Recherche action en protection de l'enfance : fin de l'état des lieux à Orly

L'Odas mène une recherche action avec la ville d'Orly afin de « développer une action municipale bienveillante en matière de protection de l'enfance, en lien avec les autres acteurs du territoire ». Point d'étape sur ce travail entamé en 2018.

L'état des lieux est à ce stade terminé. Ses principaux enseignements ont été restitués aux élus et cadres de la ville le 1er avril, avant une prochaine restitution générale à l'ensemble des acteurs de la ville, et en particulier ceux qui ont participé aux premiers groupes de travail. Il s'agit désormais de caractériser la situation de la ville et de ses partenaires en ce qui concerne les interventions en matière de protection de l'enfance.

**Site :** ODAS, page consultée le 10 juillet 2019, [En savoir plus sur la Recherche action Protection de l'enfance menée avec la commune d'Orly](#)

### Rapports d'information XVe Législature - Mission d'information sur l'aide sociale à l'enfance - N° 2110, juillet 2019 Assemblée Nationale

L'Assemblée nationale a créé le mercredi 6 mars 2019 une Mission d'information sur l'aide sociale à l'enfance.

« Les membres de notre mission ont rapidement pu constater que des réalités fort différentes leur étaient parfois décrites gardant toujours en tête le fil conducteur de notre travail, la première audition de la mission d'information, la plus importante, celle des anciens enfants confiés à l'ASE. Les témoignages de ces adultes ayant pour la grande majorité d'entre eux vécu le pire, alors que d'autres prenaient conscience de la chance d'avoir eu la « vie sauve » grâce à leur placement, ne nous ont jamais quitté lors des auditions qui ont suivi.

La mission s'est déplacée dans deux départements, le Nord tout d'abord puis la Seine-Saint-Denis, pour effectuer une série de visites « de terrain », visites qui ont été complétées à titre individuel par plusieurs membres de la mission, dans les départements suivants : Allier, Alpes-de-Haute-Provence, Bouches-du-Rhône, Cher, Deux-Sèvres, Eure, Haute-Garonne, Hauts-de-Seine, Isère, Nièvre, Paris, Saône-et-Loire, Var (7).

Le présent rapport s'articule en trois grandes thématiques :

- un panorama général permet de fournir quelques éléments chiffrés (I) et de décrire la gouvernance actuelle et ses limites (II) ;
- une analyse de chaque étape du placement permet de faire état des difficultés rencontrées en matière de repérage (III) et de procédures judiciaires (IV), de la problématique sensible du maintien du lien familial pendant le suivi (V), et enfin des diverses mesures d'ASE, s'agissant tout particulièrement du placement (VI) ;
- enfin, la question transversale des mineurs non accompagnés fait l'objet d'un traitement spécifique (VII).

I. l'aide sociale à l'enfance en QUELQUES CHIFFRES : UN APERÇU NÉCESSAIREMENT IMPARFAIT ET UN MANQUE DE DONNÉES.

Cette table ronde a permis de dresser le constat de défaillances structurelles du système : ruptures dans les parcours de vie des enfants quand prévaut la préservation d'une autorité parentale chancelante, absence quasi générale de tout soutien psychologique ou de suivi médical régulier, méconnaissance des droits dont pouvaient bénéficier ces enfants, autant de carences auxquelles s'ajoutent pour la plupart un sentiment général d'insécurité, de solitude, de manque d'affection et pour la totalité d'entre eux y compris les plus chanceux un quotidien d'enfant qui n'est jamais celui des autres enfants lorsqu'une sortie extrascolaire au cinéma ne peut pas dépendre de sa famille d'accueil ou qu'il faut trouver une solution de remplacement lorsque ladite famille part en vacances.

Sous bien des aspects, l'aide sociale à l'enfance a de nombreux défis à relever, que cela soit en matière de prévention, de santé, de justice, d'éducation ou de formation des professionnels mais le défi de la gouvernance de cette politique publique est essentiel et il est la condition sine qua non qui permettra l'émergence d'une nouvelle politique de l'aide sociale à l'enfance efficiente, juste et harmonisée sur l'ensemble du territoire.

**Source :** La mission d'information de la Conférence des présidents sur l'aide sociale à l'enfance est composée de :

- M. Alain Ramadier, président ; Mme Perrine Goulet, rapporteure ; M. Olivier Damaisin, Mme Nathalie Elimas, M. Olivier Marleix, Mme Sandrine Mörch, vice-présidents ...

Les comptes rendus des auditions sont disponibles sur le site Internet de l'Assemblée nationale, à l'adresse :

[http://www2.assemblee-nationale.fr/15/missions-d-information/missions-d-information-de-la-conference-des-presidents/aide-sociale-a-l-enfance/\(block\)/ComptesRendusCommission/\(instance\\_leg\)/15/\(init\)/0-15](http://www2.assemblee-nationale.fr/15/missions-d-information/missions-d-information-de-la-conference-des-presidents/aide-sociale-a-l-enfance/(block)/ComptesRendusCommission/(instance_leg)/15/(init)/0-15)

L'ensemble des informations relatives à la mission sont accessibles sur son portail, à l'adresse :

[http://www2.assemblee-nationale.fr/15/missions-d-information/missions-d-information-de-la-conference-des-presidents/aide-sociale-a-l-enfance/\(block\)/58554](http://www2.assemblee-nationale.fr/15/missions-d-information/missions-d-information-de-la-conference-des-presidents/aide-sociale-a-l-enfance/(block)/58554)

## En direct du territoire parisien !

### Ouverture de la Cité de l'égalité et des droits des femmes

Afin de permettre au projet initié par la Fondation des femmes, de voir le jour cette année, la Ville de Paris met à disposition des locaux permettant de créer un lieu destiné à rendre visible le combat pour l'égalité femmes-hommes et à renforcer les moyens dont disposent les associations. Ce sera un lieu de travail, d'accueil, de vie, de partage et de culture qui rendra visible le matrimoine historique, l'apport des femmes dans notre société, leurs combats contemporains, et dans le même temps un refuge pour les plus vulnérables.

Lieu : 9, rue de Vaugirard 6e 75010 Paris

Toutes les informations sur [paris.fr](http://paris.fr)

### Un site internet qui simplifie la vie des parents !

*Vous cherchez une place en crèche, un centre de loisirs ? Vous souhaitez savoir quelles sont les aides dont vous pouvez bénéficier et ce qui restera à votre charge ? Vous voulez vous informer sur la petite enfance, comprendre les enjeux de l'adolescence ? Vous avez besoin d'aide pour surmonter le décès d'un proche ou la séparation de votre couple ?*

Vous trouverez toutes les réponses sur [monenfant.fr](http://monenfant.fr)

### Les nouveautés du site [mesdroitssociaux.gouv.fr](http://mesdroitssociaux.gouv.fr)

Le portail [mesdroitssociaux.gouv.fr](http://mesdroitssociaux.gouv.fr) est destiné à tous les assurés pour gérer l'ensemble de leurs prestations sociales (santé, famille, logement, solidarité, emploi, retraite). Venez découvrir les nouvelles fonctionnalités proposées sur le site.

Plus d'informations sur [Service-Publique.fr](http://Service-Publique.fr)

### CÉAPSY : une permanence jusqu'à 21h00 le mercredi.

Le CÉAPSY (centre ressource troubles Psychiques) offre chaque jour une permanence d'information et d'orientation sur les troubles psychiques, accessible aux professionnels de tous les secteurs, aux personnes concernées par les troubles psychiques, aux proches et aux aidants. Y sont abordées les questions liées au logement, à l'emploi, au soin, à la formation, les loisirs, les droits....

Les permanences sont anonymes, gratuites, avec ou sans RDV, par téléphone (01 55 03 00 75), email ([contact@ceapsy-idf.org](mailto:contact@ceapsy-idf.org)) directement au centre.

à Lieu : 102, avenue du Général Leclerc 75014 Paris

à Horaires : lundi, jeudi et vendredi : 13h30-17h30 ; mardi : 9h30-12h30 et mercredi : 13h30-21h00

à Plus d'informations : <https://www.ceapsy-idf.org/>

### Guide personnes vulnérables à l'usage des professionnel.le.s

Ce guide présente les modalités de rédaction d'un signalement au Procureur, ainsi que le mode d'emploi du formulaire de signalement. Cet outil a été réalisé par la Ville de Paris, le Parquet de Paris et les Maisons des Aînés et des Aidants de Paris.

à Guide [ICI](#)

**10 juillet au 3 août  
et du 27 août au 31 août**

### Un été à la Roquette – 11<sup>e</sup> arrondissement

**Visites, poneys, jeux, activités sportives...de nombreuses animations sont proposées cet été pour les jeunes.**

Du mardi au samedi de 15h à 20h dans les squares de la Roquette et Emile Gallé (Beauharnais). Les mardis sont réservés aux sorties. Du mercredi au samedi, les activités sont réparties entre le square de la Roquette (3 jours par semaine) et le square Emile Gallé (1 jour par semaine).

### Contacts et programme détaillé des activités :

SPS Olga Spitzer : 01 55 28 94 24

Centre Paris Anim' Mercoeur : 01 43 79 25 54

Centre social Solidarité Roquette : 01 49 23 81 50

## Au fil des revues...

**Baude Amandine, Drapeau Sylvie, Robitaille Caroline, « La participation de l'enfant dans le processus de médiation familiale », *Cahiers critiques de thérapie familiale et de pratiques de réseaux*, 2018/2 (n° 61), p. 39-54. DOI :**

10.3917/ctf.061.0039. URL : <https://www.cairn.info/revue-cahiers-critiques-de-therapie-familiale-2018-2-page-39.htm>

Même si le nombre de séparations et de divorces est plutôt stable depuis quelques années, la structure des familles post-séparation continue à se diversifier. La séparation est une période critique pour les membres de la famille qui peut comporter des défis, notamment sur le plan de la résolution des conflits et du maintien des relations. À cet effet, il existe plusieurs services destinés aux parents qui se séparent, dont la médiation familiale. Parce que les besoins de l'enfant sont au cœur du processus de médiation familiale, des acteurs s'interrogent sur la place réelle qu'on doit lui accorder dans ce processus. L'inclusion de l'enfant dans la médiation familiale est appelée à se développer dans les prochaines années si l'on conjugue évolution du statut de l'enfant dans la société et dans les législations et réalité du vécu des parents séparés en conflits. Mais les médiateurs familiaux sont-ils prêts à investir cette nouvelle forme de pratique ? Quels sont les avantages et enjeux de cette pratique ? [présentation de l'éditeur]

**von Boch-Galhau Wilfrid, « (Syndrome) d'Aliénation Parentale. Forme sous-estimée de maltraitance psychologique des enfants lors de séparations conflictuelles des parents », *Cahiers critiques de thérapie familiale et de pratiques de réseaux*, 2018/2 (n° 61), p. 109-125. DOI : 10.3917/ctf.061.0109. URL : <https://www.cairn.info/revue-cahiers-critiques-de-therapie-familiale-2018-2-page-109.htm>**

L'aliénation parentale (Parental Alienation) est une forme spéciale de maltraitance psychique de l'enfant qui est classée au DSM-5 – la version actuelle du Diagnostic and Statistic Manual de l'American Psychiatric Association (APA) – sous le code V 995.51 child psychological abuse. Sans thérapie, l'aliénation parentale peut engendrer chez l'enfant qui en est atteint des séquences psycho-physiques à long terme. Ce fait est aujourd'hui encore trop peu pris en considération dans les procédures judiciaires devant les chambres compétentes en matières familiales. L'article résume la définition, les symptômes et les différents degrés de sévérité de l'aliénation parentale. Il décrit quelques techniques d'aliénation majeures et les éventuels impacts psychosomatiques et psychiatriques de l'aliénation parentale. Finalement, l'auteur évoque des programmes de prévention et d'intervention entre-temps appliqués et évalués dans certains pays avant de conclure avec une bibliographie internationale détaillée. [Présentation de l'éditeur]

**Phénomènes migratoires et enfance « Présentation », *Les Cahiers Dynamiques*, 2018/2 (N° 74), p. 22-23. DOI : 10.3917/lcd.074.0022. URL : <https://www.cairn.info/revue-les-cahiers-dynamiques-2018-2-page-22.htm>**

Enfants « réfugiés », avec ou sans leur famille : ils sont environ 10 000 en France. Si tous ne sont pas pris en charge par la pjj, un enjeu est là, bien présent. Et c'est ce qu'affirme la circulaire du 25 janvier 2016 dont les aspects juridiques et sanitaires sont importants. Comme le sont aussi, au niveau de la protection de l'enfance, les situations en rapport avec la traite des êtres humains. Ce numéro ambitionne donc, avant tout, de donner des outils et de partager des expériences sur les interventions judiciaires et éducatives qui sont menées. Sans oublier les problématiques spécifiques que l'on observe à Mayotte, en Guyane et sur l'ensemble du territoire ultra-marin. [présentation de l'éditeur]

**Lambert Marie-France, Staquet Pascale, « Le « Fil rouge ». Outil de recueil et de transmission d'informations pour des jeunes bénéficiant d'une mesure d'aide ou de protection », *Enfances & Psy*, 2019/1 (N° 81), p. 176-188. DOI : 10.3917/ep.081.0176. URL : <https://www.cairn.info/revue-enfances-et-psy-2019-1-page-176.htm>**

Cet article présente le Fil rouge, un outil élaboré au sein d'une plate-forme d'intervenants de la région bruxelloise, et destiné à recueillir et transmettre les informations relatives aux enfants placés. Il est constitué de plusieurs sections : une ligne de vie, un génogramme, un répertoire, une anamnèse et un résumé du travail des intervenants successifs. Il sauvegarde les informations et les événements concernant l'enfant ainsi que ses relations avec sa famille.

Trois vignettes illustrent l'utilité du Fil rouge pour les bénéficiaires qui y contribuent et pour les professionnels qui se le transmettent. L'enfant, l'adolescent ou l'adulte ont la possibilité d'y retrouver des éléments nécessaires pour pouvoir comprendre leur histoire et les interventions qui les concernent. [présentation de l'éditeur]

**Les travailleurs sociaux de la protection de l'enfance tirent le signal d'alarme Le MONDE du 5 juillet 2019**

Educateurs spécialisés, assistants de travail social...ils sont nombreux à dénoncer les conditions d'exercice de leur métier. Une réforme du secteur est attendue à la rentrée